



SOCIÉTÉ

La numérisation des copies du bac soulève l'opposition de professeurs de philosophie

Cette solution est généralisée cette année. Des enseignants craignent d'être surveillés par leur hiérarchie.

MARIE-ESTELLE PECH [@MaristellPech](#)

ÉDUCATION Crainte d'être « surveillés » par leur hiérarchie ou encore d'être « dépossédés » de leurs habitudes de correction, fatigue oculaire anticipée à cause des écrans... Des professeurs de philosophie ne décolèrent pas, via leur principale association, l'Appep, face à l'obligation de la numérisation des copies du bac. « L'exaspération est très forte face à cette mesure purement technocratique », assure Marie Perret, la vice-présidente de l'association, qui invoque une décision « brutale, prise sans concertation ».

En raison du Covid et de la refonte complète de l'examen, seule la philosophie est concernée. Initialement, les épreuves communes du bac, finalement présentées au contrôle continu en début d'année, auraient également dû être corrigées sur écran, grâce à un outil (Santorin) développé spécialement.

Une expérimentation menée en 2019 dans 15 académies « a permis de confirmer la qualité et la fiabilité de l'application », selon le ministère. L'Éducation nationale est rodée. Déployé pour la première fois en 2011 dans la zone Asie-Pacifique des lycées français de l'étranger, le dispositif de dématérialisation de la correction des copies du bac a été étendu puis généralisé en 2016 au sein du réseau : 30 000 candidats inscrits dans 110 pays en bénéficient. Transférées de façon cryptée, les copies sont corrigées en ligne sur une plateforme. Les enseignants ont également la possibilité d'échanger entre eux ainsi qu'avec des responsables pédagogiques sur des forums intégrés. Un système qui faciliterait l'harmonisation des notes.

La numérisation est également utilisée en métropole pour certaines disciplines comptant peu d'élèves et de professeurs, comme les langues rares, afin d'éviter qu'un profes-

seur ne note ses propres élèves. Dans l'enseignement supérieur, elle va déjà bon train. Les copies des concours d'enseignants sont entièrement numérisées, ainsi qu'une bonne partie des BTS. Le ministère n'y voit que des avantages : une meilleure sécurisation, un allègement des coûts et une organisation facilitée. Fini, ces copies oubliées par un professeur dans les transports en commun ou volées. La numérisation simplifie aussi la logistique : les professeurs n'ont plus besoin d'aller chercher puis de ramener leur paquet de copies dans un centre d'examen parfois éloigné de chez eux.

Une épreuve « vide de sens »

Aussitôt les copies scannées dans les centres d'examen puis transférées vers un serveur sécurisé, elles sont accessibles aux correcteurs qui disposent ainsi d'un peu plus de temps : « On gagne un à trois jours pour la correction. Le défaut principal tient au scan de la copie qui n'est pas toujours très lisible... », souligne un enseignant. Enfin, l'administration peut brasser davantage les copies et mélanger celles d'une dizaine d'établissements au lieu de deux ou trois, ce qui permet de limiter davantage les biais de notations.

Mais l'Appep n'en démord pas : « On ne peut plus classer les copies par sujet, par exemple. Ce logiciel est rigide. Avec le papier, on a quelque chose d'empirique et de subtil qui disparaît dans la correction. Nous demandons à avoir le choix », souligne Marie Perret. Elle s'inquiète d'une surveillance des corrections : « Les superviseurs peuvent vérifier notre rythme de travail, nos notes, le temps plus ou moins long qu'on prend pour corriger une copie, faire des statistiques. » Cet agacement pourrait toutefois sembler décalé. Qui n'a pas travaillé ou corrigé sur écran, en ces temps de Covid ? La numérisation des copies, c'est en réalité la « goutte qui fait déborder le vase » pour ces ensei-

gnants. Beaucoup d'entre eux, désabusés, considèrent que l'épreuve de philosophie sera, cette année, « vide de sens » puisque la note du bac ne sera retenue que si elle est supérieure à celle du contrôle continu. ■

